



SIVOM DU LOUHANNAIS

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 janvier 2017.

L'an deux mille dix-sept, et le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur commune d'appartenance pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BIZOUARD Aurélie, BONIN Sylviane, BOUANCHEAU Dominique, COMTE Marie-Antoinette, COTTET Michelle, COUILLEROT Chantal, DUFOUR Annick, GALLAND Catherine, GAUTHIER Marie-Noëlle, GRAVALLON Aurélie, GUILLEMOT Marie-Claude, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LECUELLE Danièle, MARTIN Francine, MICHAUD Elodie, MOREIRA Anne, NICOLAS Bernadette, PELLETIER Josette, WILLAUER Françoise, MM ANGONIN Bernard, BARBIER Claude, BARBISAN Patrick, BEY Pascal, BLANC Éric, BLANCHARD Jacky, BUGUET Michel, CADOT Patrick, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Christian, CORDIER Dominique, COULON Guy, COULON Jean-François, DANJEAN Bernard, DONGUY Roger, DUMONT Yannick, EYRARD Gabriel, FELIX Lionel, FERRAND Olivier, FERRIER Jacques, FICHET David, GAMBETTA Marc, GELOT Jacques, GOYOT Robert, GROS Stéphane, GUILLOT Vincent, HUMBERT Jean-Claude, JOUVENCEAU Gérard, LABOURIAUX Daniel, LAGUT Denis, LEROY Didier, LONJARET Yves, MALIN Jacky, MARTIN Olivier, MOREAU Jean Marie, MOREY Pascal, NICOLAS Alain, PERNIN Philippe, PIRAT Jean Paul, REGNAUX Noël, SAMSON Jean-Jacques, SERRAND Franck, THEVENET André, VADOT Anthony, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes ESTIGNARD Isabelle (SAMSON Jean-Jacques), MOUREAU Jacqueline (BEY Pascal), POUX Patricia (LACROIX MFOUARA Béatrice), VILLANI Carine (ANGONIN Bernard), MM BOUCHET Frédéric (CHASSERY Robert), BRAUD Benjamin (COULON Guy), CHATOT Rémy (LABOURIAUX Daniel), COMTET Bernard (EYRARD Gabriel), FAVRE Michel (BLANC Éric), GUIGUE François (CHAMBON Dominique), PONCET Jean-Claude (PELLETIER Josette), RAVAT Georges (DUMONT Yannick).

Excusés non représentés : Mmes BIEVRE Sandrine, GAUTHIER Josiane, VIALET Lillette, MM GAUTHIER David, REBOULET Jean Michel, RIDET Christophe.

Absents : Mmes BIEVRE Sandrine, GAUTHIER Josiane, VIALET Lillette, MM GAUTHIER David, REBOULET Jean Michel, RIDET Christophe.

Présents : 67 excusés ayant donné pouvoir : 12, (79 votants), excusés : 6, absents : 11.

Délégués en exercice : 96

Assistait à la réunion : M. Bruno La Fay, directeur du SIVOM.

Convocation du 18 janvier 2017.

Début de séance à 18 H 40.

L'ordre du jour est le suivant :

A) SIVOM

- 1) Modification des statuts du SIVOM
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 13 décembre 2016
- 3) Compte rendu des décisions prises par le Président.
- 4) Remplacement d'un membre du bureau démissionnaire

B) SIREN

- 5) Autorisation des signatures de prolongation de contrat éco-emballages et du contrat de reprise des matériaux
- 6) Débat d'orientations budgétaires

C) SPANC

- 7) Débat d'orientations budgétaires
- 8) Questions diverses

A) SIVOM**- 1) Modification des statuts du SIVOM :**

Monsieur le Président expose que suite à l'application de la loi NOTRe, la compétence "déchet" a été transférée des communes aux intercommunalités. Les trois intercommunalités présentes sur le territoire du SIVOM ont délibéré, chacune, pour transférer la compétence "déchet" au SIVOM pour les communes de l'intercommunalité présentes sur le territoire de celui-ci. De fait, le SIVOM devient un syndicat mixte à la carte (composé de communes et de communautés de communes). Il est donc nécessaire d'actualiser les statuts et le règlement intérieur du SIVOM (Cf. propositions jointes)

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts, ainsi que le nouveau règlement du SIVOM.

- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 13 décembre 2016 :

Monsieur le Président donne connaissance du compte rendu de l'assemblée du 13 décembre 2016.

Il informe que Mme Fauvey s'était excusée et sera donc notée comme tel dans le compte rendu.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver ce compte rendu.

- 3) Compte rendu des décisions prises par le Président :

Monsieur le Président a signé le marché suivant :

- Ligne de trésorerie avec le crédit Agricole de Louhans pour un montant de 700 000 €.

- Taux d'intérêt : moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois + 1,00% - Taux plancher : 1,00% - Commission de réservation : 700 € - Amortissement du capital : In Fine.

- 4) Remplacement d'un membre du bureau démissionnaire :

Monsieur Gallien ayant présenté sa démission du conseil municipal de Ménétreuil, il ne fait plus partie des délégués du SIVOM et par conséquent du bureau. Il convient donc de le remplacer.

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Gravallon qui a participé à la commission étude pour l'amélioration du service du SIVOM. Il fait appel à candidature et Monsieur Donguy fait acte de candidature.

Le vote se déroule à bulletin secret et donne le résultat suivant :

- Madame Aurélie Gravallon : 57 voix

- Monsieur Roger Donguy : 19 voix

- Bulletins blanc ou nuls : 3

Madame Gravallon est élue au bureau du SIVOM en remplacement de Monsieur Gallien.

B) SIRED**- 5) Autorisation des signatures de prolongation de contrat éco-emballages et du contrat de reprise des matériaux :**

Monsieur le Président expose que le SIVOM est signataire d'un contrat avec éco-emballages réglant le versement des soutiens issus de la REP emballages. Ce contrat arrive à expiration au 31 décembre 2016. Une clause prévoit néanmoins, que si le contrat F n'est pas opérationnel, le présent contrat pourra se poursuivre jusqu'à fin juin. Cependant, le contrat F ne sera pas opérationnel avant le 1^{er} janvier 2018. Il sera donc nécessaire de signer un avenant au contrat actuel.

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer cet avenant, ainsi que le futur contrat F selon les conditions qui lui paraîtront les plus favorables au SIVOM.

De même, le contrat de reprise de matériaux signé avec Val Aura, devenu SUEZ environnement suit le sort du contrat éco-emballages. Monsieur le Président demande donc l'autorisation de signer les avenants nécessaires au contrat de reprise matériaux, ainsi que le futur contrat qui sera signé pour 2018, selon les conditions qui lui paraîtront les plus favorables au SIVOM

Le comité syndical décide à l'unanimité de donner délégation à Monsieur le Président pour signer les avenants et le renouvellement de contrats comme exposé ci-dessus.

- 6) Débat d'orientations budgétaires :

Monsieur le Président donne les grandes lignes du compte administratif et des résultats de 2016. Il expose les orientations possibles pour le budget 2017. (Cf. note jointe).

Le comité syndical débat de ces orientations.

C) SPANC

- 7) Débat d'orientations budgétaires :

Monsieur le Président donne les grandes lignes du compte administratif et des résultats de 2016. Il expose les orientations possibles pour le budget 2017. (Cf. note jointe).

Le comité syndical débat de ces orientations.

- 8) Questions diverses :

Le vote du budget est programmé le jeudi 23 février.

A la demande de Monsieur Donguy, il est fait appel aux délégués pour proposer des salles de réunions pour tenir les assemblées du SIVOM. Il est nécessaire d'avoir un écran, du matériel de projection, une sonorisation et de pouvoir accueillir 96 membres.

La séance est levée à 20 H 05.

Le Président du SIVOM.

Christian CLERC.

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Christian CLERC', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'SIVOM' at the top, 'DU LOUHANNAIS' at the bottom, and a stylized logo in the center consisting of a circle with a curved line through it.